



MAITRE PATRICK ARMENGAU – COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE
2 RUE MERE TERESA - 84 000 AVIGNON
TEL 04.90.86.35.35. FAX. 04.90.86.67.61.
www.avignon-encheres.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 17/05/2018 A 09h30

Exposition au moment de la vente

Le commissaire-priseur se réserve le droit de réunir les lots (faculté de réunion).

Liste susceptible d'être modifiée jusqu'au moment de la vente

N°	Désignation
1	Four PAVAILLER électrique 8 bouches avec tapis d'enfournement
2	Pétrin PHEBUS 2000
3	Refroidisseur BONGARD
4	Façonneuse SUPER MAJOR MMSPPF, vieux modèle + Table plateau mélaminé piétement en fer, sur roulettes
5	Trois échelles de boulanger en fer + Deux chariots de pâtissier en fer + réfrigérateur CANDY en mauvais état et canapé BZ
6	Chambre de fermentation un chariot PANICLIMA
7	Congélateur/surgélateur ISOCAB, mauvais état, vieux modèle
8	Batteur CAPLAIN avec cuve de 30 litres et accessoires
9	Surgélateur FRIGINOX FRISTYLE ELECTRONIC à 6 portes
10	Plonge inox 1 bac et son meuble inox à 2 portes coulissantes en partie haute + Meuble en fer plateau inox
11	Meuble inox mural SIFA à 2 portes coulissantes et 3 tiroirs en partie basse + 2 Meubles inox muraux SIFA à 2 portes coulissantes
12	Tour réfrigéré inox EUROLABO à 3 portes, plateau granit, moteur intégré + Cafetière MOULINEX + Micro-ondes domestique DAEWOO
13	Chambre de pousse inox à 2 portes VIOGT & FILS, très mauvais état + congélateur sans marque apparente, mauvais état
14	Vitrine réfrigérée SAMOIEDO by SIFLER, toutes faces vitrées
15	Vitrine réfrigérée SEDA vitre bombée + Caisse enregistreuse OLYMPIA CM762 avec tiroir-caisse + Banque d'accueil en L avec partie sèche vitrée + Dévidoir à papier

Extrait des Conditions Générales de Vente

- La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux en sus du montant de leur adjudication.

- Les biens sont vendus sans garantie et en l'état. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est faite sans aucune espèce de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit.

- Dans le cadre de nos ventes de matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel. Il faut venir sur place à la vente.

- Les biens sont vendus par ordre de numéro de 1 à ... (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage pourront être modifiés sans préavis.

Le Commissaire-Preneur se réserve le droit d'organiser le déroulement de la vente et des enchères, de modifier le cours de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir (faculté de réunion) ou de séparer des lots.

- Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par Cartes Bancaires ou virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas).

Frais de vente en sus: 14.40 % TTC et 18 % TTC (lots précédés d'un astérisque)

Dans le cas d'un virement bancaire il vous sera remis une RIB avec le montant à virer. Un acompte de 20% minimum du montant total à régler, sera à nous payer par Cartes Bancaires le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

Exposition : au moment de la vente.